



**UNION INTERFÉDÉRALE  
DES AGENTS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
FORCE OUVRIÈRE**

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 16 décembre 2024

**Monsieur François BAYROU**  
**Premier ministre**  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 Paris

Monsieur le Premier ministre,

L'île de Mayotte vient de vivre un événement météorologique catastrophique qui va impacter, par des retombées incalculables et durables, l'ensemble de la population à qui FO Fonction publique apporte tout son soutien, avec une pensée particulière aux agents publics et à leurs familles.

Afin de faire face à ces conséquences le plus rapidement et le plus efficacement possible, FO Fonction publique demande un traitement exceptionnel de ce sinistre et la mise à disposition de tous les moyens nécessaires pour :

- réparer les infrastructures essentielles des services publics afin de permettre à nouveau l'accès à l'eau et à l'électricité ;
- prévoir les relogements d'urgence salubre dans les meilleurs délais, notamment pour les fonctionnaires et agents publics et mettre en place une politique de logement à long terme ;
- rétablir au plus vite les voies d'accès aériennes, maritimes et routières pour désenclaver les parties isolées du territoire et permettre la réalisation des missions de service public ;
- contrôler la situation sanitaire afin d'éviter toute propagation d'épidémie.

Pour ce faire, il convient d'utiliser tous les vecteurs possibles, y compris l'action sociale des trois versants de la Fonction publique.

Au-delà de ce qui doit être fait en urgence suite à ce désastre, il est absolument fondamental de repenser, de façon pérenne, la gestion administrative, financière et immobilière de ce département qui ne peut continuer à être en souffrance, traité à part et de manière aussi peu équitable.

Dans les heures qui viennent, les citoyens auront besoin de pouvoir s'appuyer sur des réponses fortes de l'État et les agents publics seront en première ligne, une fois de plus. Il est donc essentiel de prendre les mesures nécessaires pour qu'ils soient préparés et soutenus face à ces demandes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de notre haute considération.

Christian GROLIER  
Secrétaire général